

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ
DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ

Arrêté du 27 novembre 2009 portant nomination au Conseil national d'agrément des centres d'information sur les droits des femmes et des familles

NOR : MTSF0931187A

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville et la secrétaire d'état chargée de la famille et de la solidarité,

Vu l'arrêté du 14 février 1997 relatif à l'habilitation des centres d'information sur les droits des femmes et portant création du Conseil national d'agrément et l'arrêté du 3 décembre 2004 modifiant l'arrêté du 14 février 1997 ;

Vu la proposition du Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil national d'agrément des centres d'information sur les droits des femmes et des familles en qualité d'agents du service des droits des femmes et de l'égalité :

- Mme Elisabeth TOME-GERTHEINRICH, présidente du Conseil national d'agrément en sa qualité de chef du service des droits des femmes et de l'égalité, et M. Alain KURKDJIAN, adjoint à la chef de service des droits des femmes et de l'égalité, membre suppléant, par empêchement de la présidente ;
- Mme Laure SALOME, chargée de mission au bureau des droits personnels et sociaux, membre titulaire, chargée du secrétariat du Conseil national d'agrément, et, par empêchement, Mme Florence ROCHE-PINTEAUX, chef du bureau des droits personnels et sociaux, membre suppléante ;
- Mme Isabelle DELCROIX-NAULAIS, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la région Nord - Pas-de-Calais, membre titulaire, et, par empêchement, Mme Dominique COLLIN, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la région Aquitaine, membre suppléante, pour les régions du groupe A ;
- Mme Bernadette VANDENDRIESSCHE, chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité des Côtes-d'Armor, membre titulaire, et, par empêchement, Mme Nathalie PRONIER, chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Loir-et-Cher, membre suppléante, pour les régions du groupe A ;
- Mme Martine BRUNSWIG, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la région Auvergne, membre titulaire, et, par empêchement, Mme Françoise RASTIT, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, membre suppléante, pour les régions du groupe B ;
- Mme Myriam LEPERT, chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité de la Mayenne, membre titulaire, et, par empêchement, Mme Marie-Claude CAILLAUD, chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Maine-et-Loire, membre suppléante, pour les régions du groupe B ;

Article 2

Sont nommés membres du Conseil national d'agrément des centres d'information sur les droits des femmes et des familles, en qualité de personnalités qualifiées :

- Mme Jacqueline PERKER, présidente du Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles, et, par empêchement, Mme Monique KNAPP, présidente du CIDFF de la Charente ;
- Mme Marie-Claude VAYSSADE, présidente du CIDFF de Meurthe-et-Moselle/Nancy, membre titulaire, et, par empêchement, Mme Myriam BERLIOZ, présidente de l'union régionale des CIDFF de Rhône-Alpes, membre suppléante, pour les régions du groupe A ;

- Mme Régine LEPINAY, directrice du CIDFF d'Ille-et-Vilaine, membre titulaire, et, par empêchement, Mme Josiane PETER, directrice du CIDFF du Bas-Rhin, membre suppléante, pour les régions du groupe A ;
- Mme Christiane DELTEIL, présidente du CIDFF de l'Hérault, membre titulaire, et, par empêchement, Mme Maryse DUBOIS, présidente du CIDFF du Limousin, membre suppléante, pour les régions du groupe B ;
- Mme Anne-Marie BREMARD, directrice du CIDFF de l'Essonne, membre titulaire, et, par empêchement, Mme Roselyne BIENVENUE, directrice du CIDFF de Maine-et-Loire, membre suppléante, pour les régions du groupe B.

Article 3

L'arrêté du 3 décembre 2004 portant nomination au Conseil national d'agrément des centres d'information sur les droits des femmes, modifié par l'arrêté du 20 septembre 2005, est abrogé.

Article 4

La chef du service des droits des femmes et de l'égalité est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 27 novembre 2009.

Pour le ministre et par délégation :
Pour la secrétaire d'Etat chargée de la famille
et de la solidarité et par délégation :
*La chef du service des droits
des femmes et de l'égalité,*
E. TOME-GERTHEINRICH